

Paraît lorsque la
Municipalité le juge
nécessaire

(Affiché dans les trois
villages et publié sur le site
communal).

N° 10/2015

INFORMATIONS OFFICIELLES

www.goumoens.ch
greffe@goumoens.ch

Commune de
Goumoëns



Conseil communal

Dans sa séance du 27 octobre 2015, le Conseil communal a accepté :

- Le préavis municipal n° 05/2015 : Arrêté d'imposition 2016, sans changement par rapport à 2015, soit un taux d'imposition fixé à 77.0.
- Le préavis municipal n° 06/2015 : Budget 2016, avec un excédent de revenus de Fr. 366.00.

Fêtes de fin d'année - Fermeture du bureau communal & agence postale

La population est priée de prendre note des horaires de l'Administration communale et de l'agence postale durant les fêtes de fin d'année, soit :

	Matin	Après-midi
Jeudi 24 décembre	07h00-10h00	Fermé
Jeudi 31 décembre	07h00-10h00	Fermé

Centre de tri

Le Centre de tri sera fermé les jeudis soirs 24 et 31 décembre 2015, ainsi que le samedi matin 2 janvier 2016. En revanche, il sera ouvert le samedi matin 26 décembre 2015 aux horaires habituels, soit 09h30 à 11h45, ainsi que le mardi 29 décembre 2015 de 13h30 à 15h00.



Suite au verso

Heures de commune – Décompte 2015

Nous prions toutes les personnes concernées de bien vouloir nous faire parvenir les décomptes d'heures ou factures 2015 **d'ici au 10 décembre 2015.**

Vignette autoroutière 2016

En vente au bureau communal dès le 1^{er} décembre 2015 au prix de Fr. 40.00.

Déneigement des routes et chemins communaux – RAPPEL

Afin de ne pas perturber le service voirie lors des travaux de déneigement, la Municipalité rappelle **que toutes les mesures doivent être prises pour ne pas laisser de véhicules sur la voie publique.** L'Autorité décline d'ores et déjà toute responsabilité en cas de dégâts.

Mise de bois

Il n'y aura pas de mise de bois cette année. Néanmoins, toute personne qui a besoin de bois peut prendre contact avec M. Bernard Favre, Municipal, au 021 886 15 43.

Sapins de Noël et fenêtre communale du calendrier de l'Avent

La fenêtre communale du calendrier de l'Avent et la distribution des sapins de Noël auront lieu en même temps, soit le **mercredi 16 décembre 2015, de 17h00 à 19h00, devant le local voirie situé sous la grande salle.** Thé, vin chaud et friandises seront gracieusement servis.

Pour la bonne organisation, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le bulletin d'inscription ci-dessous **jusqu'au 7 décembre 2015.**

La Municipalité



**Bulletin d'inscription à compléter, détacher et retourner
à l'Administration communale jusqu'au 7 décembre 2015**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Si possible, je souhaite / nous souhaitons :

un petit sapin (environ un mètre)

un grand sapin (environ deux mètres).